



Partir à l'étranger pendant la dispense de travail

Par **Charlotte1367**, le **01/02/2016** à **17:05**

Bonjour,

Actuellement en dispense de travail, rémunérée. Je peux partir à l'étranger pour voir ma famille? Quelles sont les obligations du salarié pendant la dispense de travail (en vue de reclassement ou si aucun poste ne correspond pas alors un licenciement économique qui va suivre). L'employeur peut il raccourcir la période de la dispense?

Merci

Par **P.M.**, le **01/02/2016** à **18:09**

Bonjour,

Il n'y a pas de conditions à remplir lors d'une dispense de travail si les parties ne les ont pas fixées puisque c'est une situation anormale sachant que l'employeur a l'obligation de fournir le travail prévu au contrat...

Par **Christok**, le **22/03/2017** à **19:03**

Bonjour, j'ai actuellement le même problème. Je serai dispensé de travail à compter du 1er avril 2017 et en reclassement à partir du 12 avril, et j'aimerais savoir si j'ai le droit de partir à l'étranger pour 10 jours sans prendre de congés payés. Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **22/03/2017** à **19:07**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **Christok**, le **22/03/2017** à **19:07**

Bonjour, j'ai actuellement le même problème. Je serai dispensé de travail à compter du 1er

avril 2017 et en reclassement à partir du 12 avril,et j'aimerais savoir si j'ai le droit de partir à l'étranger pour 10 jours sans prendre de congés payés.Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **22/03/2017** à **19:13**

Bonjour,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...